

535891-2026 - Hange

Prantsusmaa – Liftihooldusteenused – Maintenance des équipements de climatisation sur le territoire des Centres Maintenance (CM) Marseille et Nantes

OJ S 147/2026 03/08/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: RTE

E-posti aadress: axel.evezard@rte-france.com

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Elektrienergiaga seotud tegevus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Maintenance des équipements de climatisation sur le territoire des Centres Maintenance (CM) Marseille et Nantes

Kirjeldus: La présente consultation a pour objet la maintenance préventive et corrective (niveaux 1 à 4 de la norme FD X 60-000) des équipements de climatisation des postes électriques de RTE situés sur les territoires des Centres Maintenance de Nantes et de Marseille. Le parc concerné représente environ 1 270 équipements de climatisation (splits, multisplits, armoires de climatisation, climatiseurs monoblocs) installés dans des locaux industriels sensibles (salles de relayage, salles de télécommunication, bâtiments de commande). Le marché est alloté en 12 lots géographiques : 5 lots à la maille des Groupes Maintenance Réseaux du Centre Maintenance Nantes (Bretagne, Poitou-Charentes, Anjou, Atlantique, Sologne) et 7 lots à la maille des Groupements de Postes du Centre Maintenance Marseille (Avignon, Bollène, Escaillon, Lingostière, Port de Bouc, Réaltor, Sainte Tulle). Chaque lot est attribué à un titulaire unique ; un même opérateur ne peut être attributaire de plus de 3 lots par périmètre. Les candidats peuvent se positionner sur un, plusieurs ou l'ensemble des lots de leur choix. Les accords-cadres, d'une durée de 3 ans fermes (du 01/01/2027 au 31/12/2029) reconductibles 2 fois 1 an, sont conclus avec un engagement financier limité au volume de la première année.

Menetluse tunnus: 6b1ce216-b931-40b9-9484-a954db36f8e4

Sisemine tunnus: CG_AOF_000118

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 50750000 Liftihooldusteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 190 823,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 2 190 823,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/25/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest kõrvalejätmise alustest tulenevate kohustuste rikkumine: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants. 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés. 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce. 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Maintenance des équipements de climatisation sur le territoire des Centres Maintenance (CM) Marseille et Nantes

Kirjeldus: La présente consultation a pour objet la maintenance préventive et corrective (niveaux 1 à 4 de la norme FD X 60-000) des équipements de climatisation des postes électriques de RTE situés sur les territoires des Centres Maintenance de Nantes et de Marseille. Le parc concerné représente environ 1 270 équipements de climatisation (splits, multisplits, armoires de climatisation, climatiseurs monoblocs) installés dans des locaux industriels sensibles (salles de relayage, salles de télécommunication, bâtiments de commande). Le marché est alloté en 12 lots géographiques : 5 lots à la maille des Groupes Maintenance Réseaux du Centre Maintenance Nantes (Bretagne, Poitou-Charentes, Anjou,

Atlantique, Sologne) et 7 lots à la maille des Groupements de Postes du Centre Maintenance Marseille (Avignon, Bollène, Escaillon, Lingostière, Port de Bouc, Réaltor, Sainte Tulle). Chaque lot est attribué à un titulaire unique ; un même opérateur ne peut être attributaire de plus de 3 lots par périmètre. Les candidats peuvent se positionner sur un, plusieurs ou l'ensemble des lots de leur choix. Les accords-cadres, d'une durée de 3 ans fermes (du 01/01/2027 au 31/12/2029) reconductibles 2 fois 1 an, sont conclus avec un engagement financier limité au volume de la première année. Valeur estimée/lots sur la totalité du marché : Lot 1 GMR Bretagne (BZH) 200 429 € HT Lot 2 GMR Poitou-Charentes (PCH) 148 893 € HT Lot 3 GMR Anjou (ANJ) 223 336 € HT Lot 4 GMR Atlantique (ATL) 137 433 € HT Lot 5 GMR Sologne (SOL) 200 429 € HT Lot 6 GdP Avignon (AVI) 252 833 € HT Lot 7 GdP Bollène (BOL) 216 523 € HT Lot 8 GdP Escaillon (ESC) 111 624 € HT Lot 9 GdP Lingostière (LIN) 156 005 € HT Lot 10 GdP Port de Bouc (PDB) 162 725 € HT Lot 11 GdP Réaltor (REA) 221 904 € HT Lot 12 GdP Sainte Tulle (STE) 158 689 € HT

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 50750000 Liftihooldusteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 60 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 190 823,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Conditions de participation – critères d'aptitude applicables à l'ensemble des lots. Les candidatures sont examinées au regard des éléments suivants ; le caractère de chaque exigence (éliminatoire ou déclaratif) est précisé. 1.1 – Langue (éliminatoire) : tous les documents rédigés en langue française (ou accompagnés d'une traduction certifiée). 1.2 – Candidature (éliminatoire) : imprimés DC1 et DC2 (ou DUME) dûment complétés et signés ; lettre de candidature ; pouvoirs du signataire ; en cas de groupement, répartition des rôles et habilitation du mandataire. 1.3 – Identification (éliminatoire) : candidats établis en France : n° SIREN/SIRET, extrait Kbis ou carte au répertoire des métiers de moins de 3 mois. Candidats hors de France : document équivalent +

identité/adresse + déclaration travailleurs détachés (R.2143-8 du code de la commande

publique ; R.1263-12 du code du travail). 1.4 – Motifs d'exclusion (éliminatoire) : déclaration sur l'honneur, datée et signée, d'absence de motifs d'exclusion de plein droit (art. L.2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique) et à l'appréciation de l'acheteur (art. L.2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique). 1.5 – Travailleurs handicapés (éliminatoire) : pour les entreprises de plus de 20 salariés : attestation de respect des art. L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail. 1.6 – Mesures restrictives Russie (éliminatoire) : déclaration de non-appartenance aux cas du 1° de l'art. 5 du décret (UE) 2022/576 du 8 avril 2022. 1.7 – Lien capitalistique EDF / CDC (déclaratif – non éliminatoire) : le cas échéant, déclaration détaillant le lien capitalistique avec EDF ou la Caisse des Dépôts (art. L.111-10 et suivants du code de l'énergie – indépendance du GRT). L'existence d'un tel lien n'est pas un motif d'exclusion ; elle entraîne la soumission du contrat à l'approbation de la CRE avant signature (art. L.111-17 du code de l'énergie). 1.8 – Redressement judiciaire (déclaratif – non éliminatoire) : en cas de redressement judiciaire : copie du ou des jugement(s) habilitant à poursuivre l'activité sur la durée du marché. 1.9 – Capacité fluides frigorigènes (éliminatoire) : attestation de capacité « fluides frigorigènes » catégorie I en cours de validité (ou catégorie adaptée au parc), délivrée par un organisme agréé – art. R.543-75 et suivants du code de l'environnement ; règlement (UE) 2024/573 (F-Gas III). 1.10 – Aptitude des techniciens (éliminatoire) : attestations d'aptitude individuelles à la manipulation des fluides frigorigènes pour les techniciens affectés (art. R.543-106 du code de l'environnement). Les candidatures incomplètes pourront faire l'objet d'une demande de régularisation dans un délai fixé par RTE ; à défaut de réponse complète dans ce délai, elles seront écartées.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Critères de sélection des candidatures, applicables à l'ensemble des lots. Ils comprennent des exigences de capacité économique et financière (2.1 à 2.3) et une évaluation de la capacité technique et professionnelle notée sur 100 points (3.1 à 3.9). Le caractère de chaque critère (éliminatoire et/ou noté) est précisé. A – Capacité économique et financière : 2.1 – Chiffre d'affaires (éliminatoire) : CA global et CA spécifique « génie climatique / CVC » des 3 derniers exercices clos. Niveau minimal : CA spécifique annuel moyen $\geq 2 \times$ le montant annuel estimé du ou des lots visés. 2.2 – Assurances (éliminatoire) : attestations RC professionnelle et RC exploitation en cours de validité, garanties couvrant les risques de l'activité (à définir par lot). 2.3 – Solidité financière (éliminatoire) : déclarations bancaires appropriées ; capitaux propres positifs ; bilans synthétiques ; opérations de rachat / fusion des 3 dernières années. B – Capacité technique et professionnelle (notation sur 100 points) : 3.1 – Références similaires (20 points ; note éliminatoire $< 10/20$) : ≥ 2 références pertinentes de maintenance de climatisation comparables (tertiaire/industriel sensible) sur 3 ans, avec attestations de bonne exécution et clients vérifiables. 3.2 – Qualité d'exécution passée (15 points ; note éliminatoire $< 7,5/15$) : qualité d'exécution passée appréciée sur la base (i) des attestations de bonne exécution délivrées par tout donneur d'ordre public ou privé sur les 3 dernières années et (ii) le cas échéant, du retour d'expérience documenté de RTE sur la même période (fiches d'écart contractuel, pénalités appliquées, mises en demeure, résiliations), tel que tracé dans ses outils contractuels. L'absence d'expérience antérieure avec RTE est neutre pour la notation : les candidats concernés sont évalués sur leurs seules références externes. Tout élément défavorable issu du retour d'expérience de RTE est communiqué au candidat concerné, qui est invité à présenter ses observations et les mesures correctrices mises en œuvre avant l'arrêt de la note. 3.3 – Qualifications / certifications (10 points ; noté) : Qualibat génie climatique, QualiClimaFroid, Qualifelec ; ISO 9001 / 14001 / 45001 ou MASE (ou équivalents). 3.4 – Habilitations électriques (10 points ; éliminatoire + noté) : habilitations NF C 18-510 adaptées aux postes électriques et Pass HTB. Nota : un

engagement à faire réaliser la formation Pass HT RTE sous 1 mois après la notification du marché est accepté au stade de la candidature. 3.5 – Moyens humains (20 points ; noté) : effectifs dédiés, frigoristes attestés, encadrement, plan de formation, capacité de mobilisation locale (proximité des lots, délais d'intervention). 3.6 – Moyens matériels et traçabilité (10 points ; noté) : outillage certifié (stations de récupération, détecteurs de fuite), véhicules, GMAO assurant la traçabilité fluides / interventions (registre, BSFF, CERFA). 3.7 – Organisation et réactivité (10 points ; noté) : organisation, délais de dépannage urgent d'équipement sensible, astreinte, continuité de service, gestion des pics estivaux. 3.8 – Démarche QSE / environnement (5 points ; noté) : traçabilité des fluides, gestion des déchets, prévention / sécurité adaptée à l'environnement haute tension. 3.9 – Sous-traitance (éliminatoire) : déclaration des sous-traitants éventuels, part sous-traitée, justification de leurs capacités (mêmes exigences que le titulaire). C – Seuils et limitation du nombre de candidats invités : Toute candidature dont la note globale est < 50/100, ou n'atteignant pas les notes éliminatoires 3.1 ou 3.2, est écartée. Le nombre de candidats invités à remettre une offre est plafonné par périmètre, sur la base des meilleures notes de candidature (/100) : 8 candidats au maximum sur le périmètre Nantes (lots 1 à 5) et 10 candidats au maximum sur le périmètre Marseille (lots 6 à 12), soit 18 candidats au plus ; un même candidat positionné sur les deux périmètres est décompté dans chacun d'eux. En cas d'égalité de notes au rang limite, les candidats à égalité sont tous invités. Pour mémoire, à l'attribution, un même opérateur ne pourra être attributaire de plus de 3 lots par périmètre.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 18

Menetlus toimub järjekorras etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la

composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Teave dūnaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Judiciaire de Nanterre

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: RTE

Registreerimisnumber: 44461925802482

Osakond: Direction des Achats

Postiaadress: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Linn: LA DEFENSE Cedex

Sihtnumber: 92073

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Axel EVEZARD

E-posti aadress: axel.evezard@rte-france.com

Telefon: 0662127923

Internetiaadress: <https://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal/>

Hankija profiil: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Registreerimisnumber: 17780111500151

Osakond: Instance chargée des procédures de recours
Postiaadress: Immeuble Window 7C, Place du Dôme
Linn: Nanterre
Sihtnumber: 92020
Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: accueil.tj-nanterre@justice.fr
Telefon: 01 40 97 10 10
Internetiaadress: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre
Selle organisatsiooni rollid:
TED eSender
Vaidlustusorgan
Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 76e1a87a-32b5-4a98-862b-0e5a19ae3619 - 01
Vormi liik: Hange
Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord
Teate alaliik: 17
Teate saatmise kuupäev: 30/07/2026 16:14:24 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg
Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel
Teate avaldamise number: 535891-2026
ELT S väljaande number: 147/2026
Avaldamise kuupäev: 03/08/2026